



Achat sur snap demande de remboursement

Par **Alinaj**, le **30/12/2018** à **12:53**

Bonjour j ai dernièrement acheté via snap des cartes cadeaux chez une personne qui a bien une société avec un kbis cependant je n ai eu aucun contrat avec les conditions générales. Je demande mon remboursement mais elle me dit qu elle va m enlever une pénalité de 30 %. A t elle le droit et qu elles sont mes recours possible
Cordialement

Par **morobar**, le **30/12/2018** à **16:11**

Bonjour,
C'est quoi "SNAP" ?
Mon moteur de recherche ne connait pas.
Vous avez acheté semble-t-il par correspondance, donc vous bénéficiez d'un délai de rétractation.
Je ne sais pas trop ce que vous cherchez exactement. Pouvez-vous préciser?

Par **Alinaj**, le **30/12/2018** à **16:29**

Snap c est un réseau social d où ma question. Mais cette personne a une société donc elle a les mêmes règles qu une société de commerce qui a un site dit normal ? J ai payé 150 euros de cartes cadeaux et comme je n ai toujours rien reçu je demande mon remboursement et elle veut m enlever une pénalité de 30 %. A t elle le droit

Par **morobar**, le **30/12/2018** à **16:45**

Le réseau social ce n'est pas SNAP mais SNAPCHAT mais par abréviation...

Ce n'est pas une plateforme de vente, et je ne sais pas si on peut considérer le vendeur comme autre chose qu'un particulier.

EN outre s'il est étranger cela met un terme à la discussion.

Le droit de rétractation, s'il existe, ne s'exerce qu'après réception de l'envoi et pas avant.